

La formation des enseignants d'EPS

La maîtrise de la formation des enseignants a entraîné de profondes modifications dans le paysage universitaire. Il s'agissait tout d'abord d'élever leur niveau de formation à bac+5, ce que l'on peut considérer comme une reconnaissance de l'importance et de la difficulté de leur mission. Il s'agissait non seulement de reconstruire une formation professionnelle, mais surtout d'y intégrer ce qui caractérise essentiellement le niveau master à l'université : la formation *à* et *par* la recherche. En d'autres termes, cette réforme visait à faire passer l'enseignant du statut de technicien, appliquant des procédures définies par ailleurs, à celui de concepteur, capable d'innovations autonomes et contrôlées. Enfin le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) était conçu comme un dispositif en alternance, les étudiants partageant leur emploi du temps entre un stage en responsabilité en établissement scolaire et leur formation à l'université, le tout étant coordonné au sein des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE).

Pratiquement, les étudiants consacrent la première année de leur master à préparer le concours de recrutement. Les lauréats du concours sont nommés fonctionnaires-stagiaires, à la rentrée suivante. Ils reçoivent dès lors un salaire complet, au titre duquel ils doivent assurer un demi-service d'enseignement dans un établissement scolaire, et suivre un mi-temps de formation à l'université qui les mènera à l'obtention de la seconde année du master. Cette formation universitaire est notamment marquée par la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche. Au terme de cette année d'alternance, un jury académique statue sur la titularisation du fonctionnaire stagiaire, au vu de son comportement au sein de son établissement scolaire, de l'obtention effective du master, et de la qualité de son mémoire de recherche.

Un premier bilan

La première promotion d'étudiants ayant bénéficié de l'ensemble du dispositif, on observe que la première année de master est entièrement consacrée à la préparation au concours, et que la formation au métier se retrouve confinée dans un espace bien restreint. La seconde année d'alternance se révèle extrêmement lourde : mener de front un demi-service d'enseignement et une formation universitaire de qualité n'est pas facile, surtout lorsque l'établissement d'affectation est éloigné de l'université où la formation est dispensée. Enfin, un nombre non négligeable d'étudiants réussissent la première année de master mais échouent au concours. Selon les académies, ces « reçus-collés » peuvent être autorisés à s'inscrire en seconde année de master pour suivre un parcours spécifique ou des diplômes d'université tout en se préparant à nouveau au concours. On peut néanmoins se demander en quoi l'obtention d'un master dans de tels parcours a réellement du sens, par rapport à ce que sont généralement les formations de niveau master à l'université.

D'autres choix étaient possibles

Il aurait été sans doute plus judicieux d'organiser la formation par alternance sur les deux années du master. Le master enseignement y aurait gagné en cohérence, et sans doute en efficacité, tant au niveau de la formation professionnelle qu'à celui de la formation *à* et *par* la recherche.

Ceci aurait impliqué de situer le concours en fin de Licence, réservant ainsi l'accès au master enseignement aux seuls lauréats. Evidemment, ce concours précoce aurait été essentiellement académique, portant davantage sur les connaissances universitaires que sur les savoirs professionnels, mais la filière STAPS a développé depuis longtemps ce qui constitue aujourd'hui une réelle pré-professionnalisation au cours des trois années de licence. Cette solution aurait permis de consacrer deux années complètes à une formation de haut niveau des enseignants, ce qui était l'objectif de la réforme et doit rester notre ambition.

Perspectives

L'accroissement du nombre de postes ouverts aux concours a entraîné un engouement pour cette filière de formation au sein des UFR STAPS. La licence Education et Motricité attire de plus en plus d'étudiants, et les Master 1 MEEF sont surchargés avec un risque d'accroître le nombre et les difficultés de suivi de « reçus-collés ».

L'objectif initial de la réforme de mastérisation était de confier la formation des enseignants à l'université. Les UFR STAPS ont accueilli favorablement cette perspective, la formation des enseignants d'EPS ayant constitué leur mission fondatrice. A l'heure actuelle, un tiers des étudiants issus de la Licence STAPS et poursuivant leurs études en master le font dans un master MEEF. Quelle place les UFR STAPS conservent-elles aujourd'hui dans la formation des enseignants ? La situation est très différente d'une université à l'autre. Dans certaines académies, les UFR STAPS restent les principaux maîtres d'œuvre des masters MEEF, au sein des ESPE. Dans l'autres, Les STAPS ont complètement perdu la main sur ces formations, gérées par des équipes distinctes, issues des ex-IUFM.

Cette dérive, si l'on n'y prend pas garde, risque à terme de vider les UFR STAPS de leur culture historique de formation des enseignants d'EPS, et aussi d'entraîner des transferts de moyens au sein des universités, au détriment des STAPS.

Didier Delignières
Directeur de l'UFR STAPS de Montpellier
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens de STAPS (C3D)